

ÉQUIPIERS

DE SECONDE INTERVENTION



Réf. : **ESI/DE*** ou **CA***
*DEvidoir / CAnon

Objectifs :

A l'issue de la formation, le stagiaire est capable de :

- Connaître le matériel de seconde intervention et savoir l'utiliser.
- Savoir se protéger, alerter et intervenir sur un incendie en croissance.
- Connaître les consignes incendie propres à l'entreprise.
- Connaître leur équipement de protection individuelle et savoir l'utiliser.

Public concerné :

- Les E.S.I sont choisis en tenant compte de la nature des risques, des séquences de travail et de la configuration des locaux. L'effectif de base est de cinq équipiers (deux binômes d'intervenants et un contrôleur) et d'un chef d'équipe d'intervention par séquence de travail. Leur intervention se fera sans protection respiratoire donc uniquement sur feux développés sans exposition ou reconnaissance en milieu enfumé.

Pré-requis :

- L'équipier de seconde intervention est choisi parmi les équipiers de première intervention. Savoir communiquer en français (lire, écrire, parler).

Groupe :

- De 4 à 10 stagiaires.

Durée :

- 7 heures ou 14 heures.

Modalités et détail d'accès :

- Formation présentielle en intra,
- La date de formation est à définir avec le client suite à la date de pré-visite, car la formation est personnalisée.



Méthodes mobilisées :

Présentation de la formation :

- Signature de la ou des feuilles d'émargement,
- Présentation des stagiaires et de la formatrice ou du formateur,
- Objectif et Programme.

Théorie :

- La réglementation,
- Rappel des bases :
La combustion, les phénomènes d'incendie, les moyens de propagation, les classes de feu et les moyens d'extinction présents sur le site.
- Les moyens d'extinction de seconde intervention et les manœuvres.
- L'équipement de Protection Individuelle.
- L'organisation des secours :
La protection, l'alarme, l'alerte et l'intervention en équipe,
- QCM.



Pratique :

- Manipulation des moyens d'extinction de seconde intervention du site, soit sur feux simulés sous forme de scénarios et de mise en situation, soit sur feux réels sans pollution au moyen d'un générateur de flammes qui ne produit pas de fumée.
- Visite du site.

Conclusion :

- Le ressenti des stagiaires à chaud,
- Remise d'un livret,
- Remplissage des fiches d'évaluation.

Matériels utilisés :

- Pour la théorie : PC ou tablette, vidéoprojecteur, diaporama personnalisé, petit matériel.
- Pour la pratique : Matériels d'exercice pour feux simulés et/ou générateur de flammes.

Moyens humains :

- Formateur qualifié ayant une solide expérience de la sécurité incendie en entreprise et/ou ancien pompier et/ou détenteur d'une qualification SSIAP2 ou plus.

Modalités d'évaluation :

- Collectives avec un jeu de questions/réponses orales.

Attestation / Diplôme :

- Signature du registre de sécurité,
- Attestation de stage délivrée aux stagiaires ayant suivi l'intégralité de la session.
- Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : Non.

Accessibilité aux personnes handicapées :

- Nos locaux, nos prestations de conseils et formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
- En intra : L'accessibilité de la formation est vu de concert avec le client.

A savoir :

- Personnalisation de la prestation.
- Fournis par vos soins : Tenue des ESI, Moyens de seconde intervention (Dévidoirs mobiles, Tuyaux, Canons...).

Tarif de groupe :

- 7 heures : 822,50 € H.T. / 14 heures : 1350,00 € H.T.

Contact :

- Le secrétariat : 02.41.53.27.14.

Références :

- Les articles R 4227-28, R 4227-38 et R 4227-39 du code du travail.
- La règle R6 A.P.S.A.D.
- Les articles ERP et ICPE.



En cas d'incendie : **PROTÉGER ALERTER INTERVENIR EN EQUIPE**